L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 3 AVRIL 1870. | 43me Année — Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 3 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à—Tous les droits à un fonds de commerce, la vieille Levée, entre le Faubourg Marigny et la rue Ste-Anne, le fonds d'un magasin de marchandises, etc.—Aussi, à 1 heure et demie P. M., la même maison, rue susdite, au lot de meubles de cuisine.

Aussi à 10 1/2 heures A. M., continuation de la vente de marchandises au No 45 rue de la Vieille Levée.

Par Hoffman, Marks & Co., à 10 heures, au magasin de H. Lary, au coin de la rue Bourse et de l'Echange Place, tout le stock qui se compose d'une des plus grandes et des meilleures assortiments de marchandises importées, aussi, un bon choix de belles tailleries.

Par H. J. Montgomery, à 10 1/2 heures, au Nouveau Jardin du Bayou, entre les rues Claiborne et Robertson, de beaux meubles en bois de rose, de palissandre, glaces françaises, beaux tapis et un beau piano Pleyel.

Un riche encanteur, continuation de la vente de meubles, tableaux, pendules, etc., à sa salle d'encan à 10 heures A. M. et à 7 P. M.

Par Jos. Jan Jr, au No 54 rue Gravier—meubles, pianos.

Par Desmarais, au No 14 de la rue de la Paix—meubles, verrerie, marchandises sèches, &c.

Par Marks, au No 46 de la rue de Chartres—meubles, marchandises sèches, bijouterie, &c.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Bourbon—marchandises sèches et lingerie, marchandises d'hiver.

Louis Stern & Bro., au No 16 de la rue de Bourbon, soulier et bottes.

Par Lambert, au No 7 de la rue de Chartres—meubles, chapeaux, articles de toilette, marchandises sèches.

ATTENTION!!

Par le Shérif, demain, aux ventes à l'encan.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Bourbon—marchandises sèches et lingerie, marchandises d'hiver.

ATTENTION!!

Par le Shérif, à la fonderie Vieille Levée, entre le faubourg Marigny et la rue Ste-Anne, le fonds d'un magasin de marchandises, etc.—Aussi, à 1 heure et demie P. M., la même maison, meubles et ustensiles de cuisine.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, le terme restant du bail de la maison et dépendances, au 38 rue Ste Marie.

ATTENTION!!

Par le Shérif, à la fonderie Vieille Levée, entre le faubourg Marigny et la rue Ste-Anne, le fonds d'un magasin de marchandises, etc.—Aussi, à 1 heure et demie P. M., la même maison, meubles et ustensiles de cuisine.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, le terme restant du bail de la maison et dépendances, au 38 rue Ste Marie.

Par Hoffman, Marks & Co., à 10 heures, au magasin de H. Lary, au coin de la rue Bourse et de l'Echange Place, tout le stock qui se compose d'une des plus grandes et des meilleures assortiments de marchandises importées, aussi, un bon choix de belles tailleries.

Par H. J. Montgomery, à 10 1/2 heures, au Nouveau Jardin du Bayou, entre les rues Claiborne et Robertson, de beaux meubles en bois de rose, de palissandre, glaces françaises, beaux tapis et un beau piano Pleyel.

Meubles élégants.—Lundi, 4 du courant, à 10 heures de matin, rue du Bayou, No. 38 entre Robertson et Claiborne, un bon assortiment de meubles élégants à manger et de chambre à coucher, des glaces françaises, tapis, un piano, &c., &c. Les meubles sont en bois de rose et ont été choisis et vendus pour cause d'absence de la maison. Nous les recommandons à l'attention des acheteurs, curieux et autres.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Dimanche.
VARIÉTÉS.—Les Bibelots du Diable.
OLYMPIQUE.—Nancy Sykes.
ST. CHARLES.—Undine.
LOUISIANA CITY MUSEUM.—Nos 40 et 42 rue St Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

Le Droit des Communes.

N'est-ce pas une étrange chose que le droit des communes se gouverner elles-mêmes, droit reconnu par les souverains du monde entier, fussé encore aujourd'hui, non pas seulement dans les pays anglo-saxons, mais aussi dans une république qui a pour point de départ la Déclaration d'Indépendance et une Constitution qui contient plusieurs centaines comme le pactes politiques ? N'est-ce pas bien propre à exercer la sagacité des théoriciens que ce mouvement en sens inverse qui se produit des deux côtés de l'Atlantique.

Tandis que l'Europe devient libérale et constitutionnelle, et à l'étude les moyens les plus convenables de rendre aux communes leur autonomie et ainsi à soi-disant le restituer aux Parisiens le droit de participer à l'administration des affaires de la ville de Paris, on propose sérieusement, à Washington, de placer la métropole de l'Union, New York, sous le contrôle du Congrès, et de remplacer ses gouvernement municipal par une administration qui serait nommée par le pouvoir exécutif. Une pareille proposition si antilibérale, si monstrueuse qu'elle fut par quelques années, est aujourd'hui, à la logique des choses. Le Congrès, en s'appliquant à New York la politique de la Législature de la Louisiane, a inauguré à l'égard de la Nouvelle-Orléans, politique basée sur la maxime que tout ce qui est de divise au parti radical est de parti doit primer toutes les autres considérations.

L'intérêt de parti, voilà un conseiller qui ne peche loin mal ! il mène à la roche Tarpéienne aussi bien qu'au Capitole. Un de ses plus habiles du Sénat de États-Unis, M. Carpenter, du Wisconsin l'a bien reconnu lorsqu'il a prononcé les paroles suivantes au sujet de l'admission du général Ames :

Je reconnais, pour le besoin de cette cause, que je me trouve dans la fâcheuse position de me trouver opposée à ce que nous regardons comme droits de l'homme, à ce que nous considérons comme un avantage pour le pays, à ce que nous pensons être un droit de parti, il faille fouler aux pieds cette Constitution — en accordant tout cela — à la nomination du général Ames ne puis dans l'un de ces cas. Le respect pour les choses du passé, le respect dû à la théorie de notre gouvernement, le respect dû aux sentiments solennels que nous avons entretenus doivent nous imposer *de ne toucher à pas à la Constitution que dans les cas où elle nous empêche d'accomplir quelque avantage équitable ou pour le parti, ou pour les droits de l'homme, ou pour quelque un.*

Quand un pareil langage sort de la bouche d'un juriste éminent, membre du suprême judiciaire du Sénat des États-Unis, on peut bien dire qu'il n'existe plus, dans cette république, ni Constitution, ni principes républicains, et que le pays n'a plus d'autre règle que la volonté arbitraire du parti qui possède actuellement la majorité dans les deux Chambres du Congrès.

Il serait donc à peu près inutile d'opposer à la proposition faite de placer New-York sous la tutelle du Congrès, toutes les objections que peuvent fournir la Constitution, l'esprit non même des institutions républicaines et les précédents historiques. Ce parti qui méconnaît à ce point les enseignements de l'histoire de son propre pays, ce sectarial doit par l'exemple de la Grèce et de ses imitateurs.

New-York est une ville incorrigible en démocratie a son quartier-général et on ville se croit inexpugnable. Le gouvernement d'État étant devenu également démocratie ne peut servir d'instrument pour renverser la ville impériale. Cependant le parti radical a aujourd'hui exige qu'on lui donne les garanties nécessaires pour que la démocratie de cette forteresse. Un tribunal plus audacieux que les autres de mande tout simplement au Congrès de déclaré que New-York est une annexe on un faubourg de Washington et en cette qualité doit être gouverné comme le District de Columbie. Le premier moment de stupeur passé, on trouvera la proposition bonne puisqu'elle est utile aux vues du parti et puisqu'elle doit donner un patronage étendu et conséquemment *servir à quelque un.*

Assurément, on ne manquera pas de prétextes à invoquer pour effectuer un changement aussi monstrueux qu'elle est par quelques années, et aujourd'hui, à la logique des choses. Le Congrès n'a-t-il pas appliqué à New-York la politique de la Législature de la Louisiane, n'a-t-il pas inauguré à l'égard de la Nouvelle-Orléans, politique basée sur la maxime que tout ce qui est de divise au parti radical est de parti doit primer toutes les autres considérations.

L'intérêt de parti, voilà un conseiller qui ne peche loin mal ! il mène à la roche Tarpéienne aussi bien qu'au Capitole. Un de ses plus habiles du Sénat de États-Unis, M. Carpenter, du Wisconsin l'a bien reconnu lorsqu'il a prononcé les paroles suivantes au sujet de l'admission du général Ames :

Je reconnais, pour le besoin de cette cause, que je me trouve dans la fâcheuse position de me trouver opposée à ce que nous regardons comme droits de l'homme, à ce que nous considérons comme un avantage pour le pays, à ce que nous pensons être un droit de parti, il faille fouler aux pieds cette Constitution — en accordant tout cela — à la nomination du général Ames je ne puis dans l'un de ces cas. Le respect pour les choses du passé, le respect dû à la théorie de notre gouvernement, le respect dû aux sentiments solennels que nous avons entretenus doivent nous imposer *de ne toucher à pas à la Constitution que dans les cas où elle nous empêche d'accomplir quelque avantage équitable ou pour le parti, ou pour les droits de l'homme, ou pour quelque un.*

Quand un pareil langage sort de la bouche d'un juriste éminent, membre du suprême judiciaire du Sénat des États-Unis, on peut bien dire qu'il n'existe plus, dans cette république, ni Constitution, ni principes républicains, et que le pays n'a plus d'autre règle que la volonté arbitraire du parti qui possède actuellement la majorité dans les deux Chambres du Congrès.

Il serait donc à peu près inutile d'opposer à la proposition faite de placer New-York sous la tutelle du Congrès, toutes les objections que peuvent fournir la Constitution, l'esprit non même des institutions républicaines et les précédents historiques. Ce parti qui méconnaît à ce point les enseignements de l'histoire de son propre pays, ce sectarial doit par l'exemple de la Grèce et de ses imitateurs.

New-York est une ville incorrigible en démocratie a son quartier-général et on ville se croit inexpugnable. Le gouvernement d'État étant devenu également démocratie ne peut servir d'instrument pour renverser la ville impériale. Cependant le parti radical a aujourd'hui exige qu'on lui donne les garanties nécessaires pour que la démocratie de cette forteresse. Un tribunal plus audacieux que les autres demande tout simplement au Congrès de déclaré que New-York est une annexe on un faubourg de Washington et en cette qualité doit être gouverné comme le District de Columbie. Le premier moment de stupeur passé, on trouvera la proposition bonne puisqu'elle est utile aux vues du parti et puisqu'elle doit donner un patronage étendu et conséquemment *servir à quelque un.*

Assurément, on ne manquera pas de prétextes à invoquer pour effectuer un changement aussi monstrueux qu'elle est par quelques années, et aujourd'hui, à la logique des choses. Le Congrès n'a-t-il pas appliqué à New-York la politique de la Législature de la Louisiane, n'a-t-il pas inauguré à l'égard de la Nouvelle-Orléans, politique basée sur la maxime que tout ce qui est de divise au parti radical est de parti doit primer toutes les autres considérations.

MARTIN GIL.

Nous commencerons mardi, la publication de ce roman promis depuis longtemps à nos lecteurs.

La nomination du Maire.

Le *Times* du soir annonce que le gouverneur Warmoth a nommé maire de la ville M. B. F. Flanders en remplacement de M. Oglesby qui n'a pas accepté. Nous avons peine à croire à une pareille nomination. Elle ne saurait, en aucune façon satisfaire la population. Le nom de M. Flanders n'est trouvé mêlé aux plus mauvais jours de l'occupation militaire, moins cependant comme gouverneur provisoire de la Louisiane que comme agent du Trésor.

Personne n'a oublié, en effet, les exactions de tout genre dont ont été victimes les propriétaires de coton et de sucre sous l'administration de M. Flanders. Il n'arrivait pas une balle de coton, pas un boucaut de sucre, pas un baril de mélasse sur la levée sans qu'immédiatement une saisie ne fut opérée sur ces produits sous prétexte qu'ils appartenaient à des rebelles. Le lendemain, les propriétaires des produits saisis ou leurs agents recevaient des propositions d'achat à un rabais de 50 on 75 pour cent sur la valeur réelle des produits. Si le marché n'était conclu, la saisie était levée comme par enchantement. Si le propriétaire, fort de son bon droit, ne se décidait pas à faire le sacrifice qu'on lui demandait, il devait se résigner à attendre les mois sans pouvoir faire lever la saisie, souvent, il devait consigner ses produits ou les témoignages les plus mensongers.

Quelle part a eu M. Flanders dans ces transactions spéculatrices, c'est la un champ ouvert aux conjectures. Mais ce qui est assuré, c'est que le nom de l'ex-agent du Trésor est toute très impopulaire.

M. Flanders est un homme très intelligent et très habile, et qui est capable d'initiative. C'est un homme qui peut beaucoup pour le bien on pour le mal. Voudra-t-il le bien pour notre ville ? Le mal ? Seconde-t-il les mesures nettement à même de répondre à notre espérance.

Quelle qu'ait été notre appréciation des nominations faites par M. Warmoth, nous nous le ferons un devoir de juger les actes de la nouvelle administration avec la plus scrupuleuse impartialité.

La dernière administration municipale.

La dernière administration municipale n'a pas voulu quitter la place sans se donner à elle-même un certificat d'infamie. Elle a accumulé, pendant les dernières heures de son existence, une telle quantité de nominations et de votes qu'on peut dire qu'elle a consacré la vente des actions de la défunte le chemin de fer de Jackson. L'ordonnance votée, vendredi soir, a paru le samedi matin dans le journal officiel avec la signature de M. Conway, maire, celle de Sabels, comme président *pro tem* du Conseil des Aldermen, et celle de M. Fish, président du Conseil des Assistants.

Comme il faut que chacun ait la responsabilité de ses actes nous reproduisons ici les votes :

Dans le Conseil des Aldermen ont voté sour : MM. Clay, Peyton et Poynot ; contre : MM. Pothier, Hassinger ; MM. Prudhomme et Sheehy ont refusé de voter. M. Bradley a voté pour le Conseil.

Dans le Conseil des Assistants ont voté sour : MM. Fish, Walsh, Camp, Carter, grandpre, Stacy, Wynne, Roggio et Casanave ; a voté contre M. Pemberton.

Un de nos confrères annonçait hier, dans son édition du soir, que la vente des actions de la ville devait avoir lieu à une autre époque ainsi nous croyons devoir le dire bien. Une vente faite dans de pareilles conditions n'aurait pas une valeur.

Les actions de la succursale n'ont que nous avons de ci-dessus en somme, nous l'espérons, pour tous frais.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.—Pour satisfaire à la demande d'un grand nombre d'habitués du dimanche, nous dit-on, l'Opéra donnera ce soir *La Fée du Diable*, féerie à quinze tableaux, dont le succès est sans précédent. C'est un spectacle des plus attrayants. Cette représentation deviendra probablement la dernière aussi les personnes qui ne l'ont pas encore vue feront-elles bien de ne pas manquer ce soir.

Demain, lundi, *La Favorite*, grand opéra en cinq actes de Donizetti, au BENEFICE de Mlle Depresois.

Mardi, première de la *Traviata*, opéra en quatre actes de Verdi.

GRAND PIQUE-NIQUE AUX FAIRGROUNDS.—Nous avons remarqué hier sur la Compagnie du Pelican Rail Road Lauder No 1 faisait grandement les choses. Un Pique-Nique aux Fairgrounds est toujours très recherché dans la saison, mais encore plus lorsque ce monument de bois et de fer, la spéculation, la cupidité et la bêtise humaines, sont enfin sur le point de disparaître. Le train partira à 10 heures du matin du dépôt de la rue Elysian Fields, et ramènera les visiteurs à 5 heures du soir. Le prix du billet est de 50 cents pour les adultes et de 25 cents pour les enfants. Le train sera accompagné d'une excellente musique.

Le Pique-Nique aux Fairgrounds avec combinaison d'amusements et de plaisirs de toute sorte. On y verra M. Lavalier s'élevant dans les airs avec son ballon l'Espérance, ballon ayant une forme de poisson.

Un prix sera offert pour une partie de Base Ball. Les Southerners et les Hommes du club de Lee lutteront pour ce prix.

Des courses auront lieu ainsi que des sauts. Tout contribuera aux délices de la journée, le champ et l'arène. Ce sera donc une fête splendide laquelle sont conviés tous les amateurs du sport. Les personnes qui désirent acheter des stalles pour amusements ou exhibitions aux Fair Grounds devront s'adresser à Edgwin, rue Carondelet No 56.

ASSESSMENTS NOS 10 ET 11.—Association d'assurance sur la vie mutuelle, de secours et de bienfaisance. Vous l'avis spécial dans la colonne des décès sur la mort de madame Eulalie Russell et de M. A. Mitchell. du 2 au 10 av.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—2 avril 1870.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	47	degrés
12 " M.	60	"
3 " P. M.	67	"
6 "	55	"

LE MOUVEMENT D'IMMIGRATION.—M. P. F. Hewig, député-collecteur, nous communique les chiffres suivants relatifs à l'arrivée à la Nouvelle-Orléans pendant le mois de mars. Le chiffre total est de 1536, dont 1 cabine, 1 seconde et 1534 de pont. Ils se répartissent entre les principales nationalités : Angleterre 34, Autriche et Bavière 62, Allemagne 36, Cuba 44, France 127, Italie 326, Mexique 28, Suisse 71, Espagne 24, Suède 20.

CONFIRMATION PAR LA LOI.—MM. D. B. McCarthy et L. F. Delassize, nommés par le gouverneur Warmoth administrateurs de la ville impériale, devant le juge Cooley, soutenant à la place du juge Lynch, ont prêté hier serment de remplir les devoirs de leur charge. Ils ont donné les garanties requises par la loi. Les autres personnes nommées par M. le Warmoth, administrateur de la police, ont été acceptées, mais elles n'ont pas encore prêté serment.

Les cautions de M. A. Shaw, administrateur des comptes de la ville, sont MM. C. Rosellius, pour $10,000 ; A. Symiolo, pour $5,000 ; H. S. Walter, $5,000, et P. Oberhauser, $3,000.

LES MARAIS DE LA VILLE.—Ces marais sont en état de rendre à eux qui sont condamnés à y habiter de grands services. Les fièvres les plus violentes sont celles des meurtriers, des assassins et des voleurs qui fréquentent comme les serpents les marais dont nous parlons, et qui n'y cachent. On dit que Peyche, le Sicilien qui a été dernièrement shot, y a été découvert. Qui ira l'arrêter ? Les hommes de police auront-ils jamais l'audace de le poursuivre dans une pareille retraite ? Avec une poignée de vrais gens, petit crime tout. Que le gouverneur dore fasse cette promesse : car on ne peut laisser libres et circulant à leur aise des brigands capables de tout.

RECEVEUR COUR DE DISTRICT.—Le juge Dibble a mis hors de cour hier la motion faite au nom de la compagnie de l'Ile-aux-Vaisseau, pour forcer M. F. M. Moody, contrôleur de la ville de Jefferson à signer certaines obligations de cette ville en faveur de la dite compagnie. Les obligations ne sont pas prêtes pour être signées, et M. Moody doit quitter son office avant que le writ puisse être exécuté.

CONDAMNATIONS.—Le juge Abell a prononcé hier les sentences suivantes :

Pour détournement de $300, S. Grünewald, à être condamné à un an de prison.

S. Hedges, pour vol d'habits dans le magasin de M. Dreyfous à 6 mois de prison.

James McGeehan et Wm. Haley pour effraction de porte et vol de tabac à 2 ans de prison.

Un nègre, Ike White, pour mauvais traitements exercés en femme à 24 heures de prison.

Wm. Byrnes, pour vol, à 6 mois de prison.

TROUVÉ.—Le sergent Malone rapporte qu'il a trouvé dans un lot vacant sur la rue du Canal, vendredi soir, une malle contenant 37 habits, 33 pantalons et 5 gilets, consignée à Parker et Hayes, d'Jefferson, Texas. La malle a été vue sur la Levée, devant la rue Bienville, et laissait partie du lot du steamer *Ida*. Elle y est restée.

Marchés américains.

New-York, 2 avril, au soir—Coton plat. Mid. 23 3/4. Vendu 500 balles. Argent actif de 5 à 7. Le bilan de la banque est défavorable.

Sterling plat 108 1/8 et 108 3/4. Or 111 5/8. Gouvernants plats, mais fermes. Fonds du Sud plats. Actions languissantes et faibles.

New-York, 2 avril, au soir—Louisiane 75 et 79 1/2. Levée 76 1/2 et 91.

Galveston, 2 avril—Coton plat. Bon ordinaire 17 3/4. Stock 39,377.

Mobile, 2 avril—Coton en bonne demande avec une tendance à la hausse. Middl 21 1/4. Vendu 1000 balles. Reçu 300. Exports à la Nouvelle-Orléans 129. Stock 60,119.

Memphis, 2 avril—Coton calme, mid. 22. Vendu 600 balles. Reçu 963.

Savannah, 2 avril.—Coton en bonne demande. Middl. 21 1/4. Reçu 388.

Charleston, 2 avril—Stock de coton, léger. Prix plus fermes. Middl. 21. Longue soie 23.

Baltimore, 2 avril—Coton en bonne demande. Middl. 22 5/8. Stock 9180.

Boston, 2 avril—Coton calme et ferme. Middl. 21 1/2. Stock 12,000 balles.

Cincinnati, 2 avril—Coton en hausse. Middl. 21 1/2. Farine de famille à $5 00. Arrivée de la Nouvelle-Orléans la steamer St-Mary. Parti pour la Nouvelle-Orléans le Kenton.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 2—Descendant, les steamers Strader et Olive Branch. Temps clair et frais.

Pittsburg, 2—Arrivé le Glasgow de la Nlle-Orléans.

Cairo, 2—Parti pour la Nlle-Orléans le Mollie Able de St. Louis, le Wamula de Cincinnati et le Great Republic de Cairo.

Memphis, 2 avril—Descendant : les steamers Allen et Robt. E. Lee, avec 600 balles de coton.

Nouvelles des Passes.

Passé du Sud-Ouest, 2—Arrivés, la barque Daniel Draper, en 83 jours de Cardiff, avec des rails ; le steamer St Mary, d'Indianola.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 2—Il y a une grande pression de l'Ouest contre la 76 section du bill de conversion.

Londres, 2—La Chambre des Communes a rejeté tous les amendements moins ceux votés à la Chambre des lords sur le bill d'Irlande.

Philadelphie, 2—Le poison d'avril continuant dans le rapport que le Conseil de ville avait donné permission aux nègres de célébrer la ratification du 15e amendement sur la Place d'Independance, avait attiré les nègres de tous les quartiers, et une immense foule s'y était réunie, mais elle a été dispersée par la police, sans désordre.

New York, 2—Actions languissantes. Argent de 5 à 6. Or 111 1/2. Coton calme, mais plus ferme. Mid. 23 3/4 à 24 1/8.

DEUX PORTRAITS. — Mettons en face l'un de l'autre deux portraits d'après nature, écrits par le peintre Charles Yriarte et dessinés par l'écrivain marquis de Villemer, dans son ouvrage *Les Compatriotes*.

Celui de Pie IX et celui de Garibaldi.

Pie IX a aujourd'hui soixante-dix-sept ans ; c'est un homme de taille moyenne, très-fort plutôt que gros, avec une physionomie sympathique, des mains de prêtre courtes et soignées, il avance avec lenteur en traînant un peu ses sandales. Sa tête, belle et bien faite, est couverte de cheveux grisonnants, ne se détache point de sa robe d'un blanc laiteux ; seuls les yeux vifs, brillants, d'une expression maligne et pleine de finesse, éclatent sur cette pâleur maladive. Tant et de si cruels soucis n'ont point écarté sa gaieté naturelle ; un sourire sans entraînant et l'expression habituelle de ce doux visage.

Quand on naudit, il bénit et il pardonne, quand on frappe, il prie et pleure ; mais il est qu'il descendra dans des catacombes avec ceux qui l'entourent et qu'il mourra en prêtre martyr.

Juger des traits communs à ces deux hommes, si différents cependant l'un de l'autre, en comparant ce portrait à celui de Garibaldi.

Une douceur d'enfant, une impressionnabilité extrême, une simplicité qui va jusqu'à la candeur, un sentiment exquis des choses de la nature, une éloquence très-entraînante, mêlée à des périphrases trop primées dans un langage très-châtié, quoique trop redondant et plein d'une chaleur communicative, beaucoup d'onction, une conversation fascinante, infinie, aimable, une confiance naïve qui, à son tour, engendrait la confiance, un sang-froid qui faisait croire à une parfaite sécurité, une grâce indicutable, des dons magnétiques, des attractions de charme, et l'ensemble avant toute chose, un dompteur d'esprits : ce que j'ai entendu dire de Lamartine, ce que j'ai lu de Victor Hugo, ce que j'ai vu de Jules Janin, ce que j'ai admiré chez Berryer, ce que j'ai entendu chez Lacordaire, ce que j'ai cru voir chez Montalembert, ce que j'ai deviné chez Ozanam, ce que j'ai rêvé chez Ravignan, ce que j'ai senti chez Gratry, ce que j'ai aimé chez Ravignan, ce que j'ai admiré chez Gratry, ce que j'ai deviné chez Ozanam, ce que j'ai rêvé chez Montalembert, ce que j'ai entendu chez Lacordaire, ce que j'ai vu chez Berryer, ce que j'ai admiré chez Janin, ce que j'ai lu de Victor Hugo, ce que j'ai entendu de Lamartine.

Décédé hier à 10 heures A. M., Page de onze mois, fils de Pierre Lafitte, des Attakapas, âgé de onze mois. Les parents et amis de la famille, de même que les officiers et membres de la Lafitte Fire Engine Co. No 7 sont invités à assister aux funérailles, qui auront lieu, cet après-midi à 4 heures, de la résidence de M. Pierre Lafitte, rue Bourbon, entre Dumaine et St. Louis. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue St. Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Le parent de son épouse.

(Dépêches d'hier soir, etc.)

Washington, 2—Il y a une grande pression de l'Ouest contre la 76 section du bill de conversion.

Londres, 2—La Chambre des Communes a rejeté tous les amendements moins ceux votés à la Chambre des lords sur le bill d'Irlande.

Philadelphie, 2—Le poison d'avril continuant dans le rapport que le Conseil de ville avait donné permission aux nègres de célébrer la ratification du 15e amendement sur la Place d'Independance, avait attiré les nègres de tous les quartiers, et une immense foule s'y était réunie, mais elle a été dispersée par la police, sans désordre.

New York, 2—Actions languissantes. Argent de 5 à 6. Or 111 1/2. Coton calme, mais plus ferme. Mid. 23 3/4 à 24 1/8.

Mobile, 2 avril—Coton en bonne demande avec une tendance à la hausse. Middl 21 1/4. Vendu 1000 balles. Reçu 300. Exports à la Nouvelle-Orléans 129. Stock 60,119.

Memphis, 2 avril—Coton calme, mid. 22. Vendu 600 balles. Reçu 963.

Savannah, 2 avril.—Coton en bonne demande. Middl. 21 1/4. Reçu 388.

Charleston, 2 avril—Stock de coton, léger. Prix plus fermes. Middl. 21. Longue soie 23.

Baltimore, 2 avril—Coton en bonne demande. Middl. 22 5/8. Stock 9180.

Boston, 2 avril—Coton calme et ferme. Middl. 21 1/2. Stock 12,000 balles.

Cincinnati, 2 avril—Coton en hausse. Middl. 21 1/2. Farine de famille à $5 00. Arrivée de la Nouvelle-Orléans la steamer St-Mary. Parti pour la Nouvelle-Orléans le Kenton.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 2—Descendant, les steamers Strader et Olive Branch. Temps clair et frais.

Pittsburg, 2—Arrivé le Glasgow de la Nlle-Orléans.

Cairo, 2—Parti pour la Nlle-Orléans le Mollie Able de St. Louis, le Wamula de Cincinnati et le Great Republic de Cairo.

Memphis, 2 avril—Descendant : les steamers Allen et Robt. E. Lee, avec 600 balles de coton.

Nouvelles des Passes.

Passé du Sud-Ouest, 2—Arrivés, la barque Daniel Draper, en 83 jours de Cardiff, avec des rails ; le steamer St Mary, d'Indianola.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à l'Abeille.

Nouvelles Européennes.

Paris, 2—La grève du Creuzot continue. Les grévistes ont pris quelques troupes exaltées la porte malgré leurs chefs, mais la tranquillité des officiers a empêché un conflit.

Plus tard. — Les désordres du Creuzot continuaient à midi.

Un fils de Juarez, président du Mexique, est attendu à Paris.

Frankfort, 2 avril—$5,000,000 de certificats du chemin de fer de l'Oregon et de la Californie ont été négociés ici aujourd'hui.

Paris, 2 avril—Le Pape a remis à novembre toutes les nominations de cardinaux pour remplir les vacances.

Paris, 2—La *Liberté* annonce que Paris a abandonné l'idée d'envoyer un ambassadeur à Rome. Le marquis de Bonneville, ministre français, qui est maintenant à Paris, retournera au gouvernement à son poste immédiatement. La raison de cela est, dit-on, l'échec de Paris dans ses récentes négociations à Vienne, Madrid et Florence pour un plan tendant à une action combinée.

Rome, 2—Le journal *Civilta Cattolica* a publié hier un long article en vue de la discussion prochaine du dogme de l'infaillibilité du Pape, particulièrement à montrer que le Pape n'a nul besoin d'unanimité. M. Dupanloup et le Journal de Rome ont publié que la question serait suffisante pour établir la proposition.

Londres, 2—Le *Spectateur* gémit de l'aridité des débats du Parlement et prétend que l'indépendance nationale détiorerait le mal de l'émigration qui roule trop fortement de l'Angleterre aux États-Unis.

Paris, 2—Les désordres du Creuzot augmentent et de nouvelles troupes y ont été envoyées. Les journaux radicaux font les déclarations du Creuzot qui affirment que les troubles y sont entretenus par des contributions d'argent venant de l'échange.

Madrid, 2 avril—On manifeste beaucoup d'animosité pour le bill de la conscription, et l'on craint que demain il y ait des troubles dans la démonstration que doivent faire ceux qui y sont opposés.

Moret, le nouveau ministre des colonies, a déclaré aux Cortes que la question de liberté dans les Antilles était très importante, qu'il examinerait la situation des affaires à Cube et qu'il ferait un rapport aux Cortes.

Nouvelles de Washington.

Washington, 2 avril—La Cour des Réclamations aura à décider à quelle époque la proclamation du Président, de juin 1867, sur les relations commerciales du Nord et du Sud commencera à avoir son effet. Les passes furent faites avant la promulgation de la loi. L'affaire sera décidée à la Cour Suprême, et, de ce fait, de grandes quantités de cotons seront permises à entrer à leurs premiers possesseurs.

Les nègres du Delaware ont voté à l'élection d'hier, aujourd'hui.

CHAMBRE.—La ville de Buffalo a été autorisée à construire un tunnel sous la rivière Niagara.

M. Schenck, répondant à une question à propos du bill de tarif, dit qu'on bill de revenu, réduisant le tarif de 30 millions sera présenté demain à l'Assemblée.

Le tarif sur le thé a été fixé à 25 cents par livre, à 5 cents sur le café et proportionnellement sur le thé. Le café restera libre jusqu'à ce que le comité s'est levé.

Le Revenu a touché aujourd'hui plus d'un million.

Le président Grant, le secrétaire Belknap et le général Sherman assisteront à la célébration de la grande Armée de la République samedi prochain à Philadelphie.

Washington, 3—Le mouvement du Sénateur Sumner en faveur des écoles mixtes n'a trouvé que peu de sympathie.

S. C. Sally de l'État major de l'amiral Poor, est arrivé hier avec des dépêches de Santo Domingo et M. Cohn, commissaire des Finances de Saint-Domingue, et M. Cohn dit que tout le pays a voté sur la question d'annexion d'une manière très calme ; que dans les districts agricoles le vote a été presqu'unanime en faveur de la mesure. La question d'annexion avec l'Espagne n'a été exprimée que par 600 votes. Mais s'il y a eu 16,000 de majorité pour l'annexion aux États-Unis, sans aucune intervention de la part du gouvernement et sans la présence d'aucun soldat. L'opposition a été seulement de 2 pour cent. L'on attend avec anxiété la décision des États-Unis.

Washington, 3—Le gouvernement français a retiré son monopole au sujet des sables, du maintenant tout que cela concerne les États-Unis et tous les produits entière a été annoncée.

Nouvelles diverses.

Austin, Texas, 2 avril—Le gouverneur Davis a convoqué la Législature en session extraordinaire le 20 du courant.

Cheyenne, territoire du Wyoming, 2—Il y a 40 Indiens Cheyennes à Powder River qui désirent la paix. Ils veulent aller au Sud, car ils ont peur des Sioux, qui auront leur tour après.

Savannah, 2 avril—Le Gén. Lee et sa fille sont arrivés ici hier soir et ont été reçus par le Gén. Lawton, ex-quartier-maître-général de la confédération. Le Gén. Lee a décliné la fête donnée au Gén. Lee dans la soirée, mais étant indisposé il n'a pas répondu. Il a plusieurs semaines.

Richmond, 2 avril—La journée s'est passée tranquillement, bien que la police des deux maires (qui dans les rues. Ce soir le marshal des États-Unis a reçu un writ et a requis Ellison que qu'il cède la possession de l'hôtel de ville et d'autres propriétés. Ellison a refusé et le marshal alors a demandé l'assistance militaire. Après une heure de délai, 50 soldats Ellison avec ses hommes s'est retiré dans un autre quartier-général n'appartenant pas à la ville et où il continuera à remplir les fonctions de maire. Tout cela est fait dans le but de faire arriver l'affaire devant la Cour Suprême. Dans quelques heures, les soldats n'ayant pas paru, Ellison occupe encore l'hôtel de ville.

Charleston, 2 avril—La barque Eliza, de Mantanzas pour New York, s'est perdue sur les brisants de Bulls' Island.

New York, 2 avril—Marché monétaire actif de 5 à 7, sur demande.

L'influence actuelle d'espèces venant d'Europe vient du fait qu'un chemin de fer du Sud a négocié jusqu'à 4 millions de certificats en Europe.

Le commerce général de la ville pendant la semaine a été languissant. Les importations, y compris les espèces, ont été de $7,382,716 et les exportations de $6,166,310. La sous-trésorerie a reçu $3,910,229 en or des douanes, et a déboursé $204,968, pour l'intérêt en or.

La Bourse a décidé aujourd'hui la construction d'un nouvel édifice aux prix de $1,500,000, les propriétaires devant contribuer pour $500,000.

St Louis, 2—On a collecté, à la douane de St Louis, pour le mois de mars, $101,585.

Arrivés, le Richmond et le Kellogg avec barges, de la Nlle-Orléans.

New York, 3—Une députation de Dublin dit qu'un grand meeting d'indignation a été tenu, hier soir, dans le Rotonde. La salle et les rues étaient foulées de peuple. Des résolutions contre le bill pour le maintien de la paix ont été adoptées, et un comité a été nommé pour se rendre auprès de M. Gladstone. Ce dernier a changé de lui dire que la politique du gouvernement est censurée par toutes les classes, et de le prier instamment de modifier le bill.

Des résolutions ont été aussi adoptées pour presser le rappel de l'union entre l'Angleterre et l'Irlande attendu qu'elles intérêts des deux pays sont contraires à la perpétuité de cette union.

Marchés européens.

Paris, 2 avril—Bourse inactive. Rentes 73.75.

Havre, 2 avril—Coton actif et ferme, sur place et sur mer. Très ordinaire dans le peu 100.

—M. Théodore de Grave a fait dans le *Petit Figaro* un article fort sensé, excellent ; sur cette fureur du bicyclisme et cet amour du vieux qui travaille les soi-disant amateurs du moment et les conduit à s'affoler pour des Grecques, des de Marus ou ..... des van Crouten, comme dit M. de Grave.

Ainsi, il est de mise depuis quelques années d'encombrer son logis de toutes les vieilleries, telles, cessons, ferrailles, que ne peuvent plus refuser d'acquérir à la foire ou au public. Sans trop se préoccuper de la valeur artistique ou réelle, on accueille ces vieux débris souvent gratis et inutiles chez soi, où leur donne les meilleures places, on en passe, et un beau jour on finit par s'apercevoir qu'il n'y a plus un seul coin pour un fauteuil ou une table, que le jour pénètre mal dans l'appartement, d'ailleurs devenu malsain à force d'y introduire des pourritures.

—Le *Constitutionnel* avait annoncé que des poursuites seraient dirigées contre M. Gustave Flourens pour avoir favorisé la désertion du caporal Fayolle et du chasseur Lagrange.

La septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par M. Barire, a condamné, hier, par défaut M. Gustave Flourens à trois années d'emprisonnement.

Avis spécial.

PETITS Gateaux à la Prune, ce matin. Dimanche, 3 avril, au "The Bank", rue Royale, No 4. J. A. WALKER.

avril-1f Propriétaire.

Académie de St-Louis de Gonzague

DIRIGÉE par les Frères du même Ordre, est également